

ANR SFRI Graduate+ Graduate initiative ARTS

2023-2029

Présentation du dispositif de soutien
à la mobilité internationale et
à la réalisation de stages de recherche

Webinaire du 19 septembre 2023 à 18h



Ordre du jour

- Présentation de l'Institut ARTS et du projet ANR SFRI Graduate +
- Un dispositif de soutien à la réalisation de stages de recherche (Master research internships)
- Bourse de mobilité sortante (International research internship mobility grants)

Dispositif validé par le CA du 10 juillet 2023

Présentation de l'Institut ARTS

- L'Institut ARTS est né d'une initiative de l'UJM de développer une dynamique recherche / formation / création avec les écoles d'art et les institutions culturelles du territoire
 - ✓ ENSASE
 - ✓ ESADSE
 - ✓ Ecole de la Comédie
 - ✓ MAMC+
 - ✓ Musée d'art et d'industrie
 - ✓ Musée de la mine

ANR SFRI Graduate+

- L'Institut est lauréat d'un appel à projet « Structuration de la formation par la recherche et l'innovation » Graduate+
- Financement 2023-2029
- Pour :
 - Renforcer l'internationalisation
 - Favoriser l'intégration de la recherche dans la formation
 - Favoriser l'innovation pédagogique



Périmètre de la Graduate Initiative ARTS

Masters

- Mention Arts (6 parcours)
- Mention Design (2 parcours)
- Mention Géomatique
- Mention Lettres (2 parcours)
- Mention Sociologie, parcours « Formes et outils de l'enquête en sciences sociales »

Laboratoires

- ECLLA (Études du contemporain en littératures, langues, arts) - UR
- IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités) - UMR 5317
- EVS (Environnement, Ville, Société) - UMR 5600
- CMW (Centre Max Weber) - UMR 5283

Deux dispositifs

Afin de contribuer aux objectifs de la Graduate initiative, deux dispositifs ont été validés par l'ANR :

1. Un dispositif de soutien à la réalisation de stages de recherche (*Master research internships*)
2. Bourse de mobilité sortante (*International research internship mobility grants*)

Ces soutiens seront attribués par une commission émanant du comité de pilotage de la Graduate initiative ARTS.

1. Master research internships

- **Objectif**

Encourager la réalisation de **stages longs de recherche** (de 3 à 6 mois) au sein **d'institutions culturelles** en France

- **Montant**

21 mois de gratification de stage à distribuer par an (approximativement 650€/mois en équivalent temps plein)

Les stagiaires sont gratifié.e.s au taux horaire conforme à la réglementation en vigueur pour la gratification des stages d'une durée supérieure à deux mois effectués en France.

- **Critère d'éligibilité**

Être régulièrement inscrit.e à l'UJM dans le périmètre d'éligibilité du dispositif Graduate initiative

1. Master research internships / Suite

- **Deux possibilités de sujets de recherche**

- des **propositions émanant des étudiant.e.s.**

Les étudiant.e.s pourront déposer une candidature auprès de l'Institut ARTS après avoir préalablement défini un sujet, identifié une institution culturelle accueillante et obtenu l'accord d'un.e responsable de mémoire, pour sélection par la commission.

- des **propositions émanant d'institutions culturelles** du territoire

L'Institut ARTS collecte des sujets et des thématiques de stages de recherche de 3 à 6 mois auprès des institutions culturelles membres et partenaires de l'Institut et les transmet ensuite aux étudiant.e.s et aux responsables de mentions et de parcours qui les diffusent à leurs collègues.

Les étudiant.e.s intéressé.e.s par ce dispositif devront avoir obtenu l'accord d'un.e responsable de mémoire et de l'institution d'accueil avant de déposer leur candidature auprès de l'Institut ARTS, pour sélection par la commission.

1. Master research internships / Suite

- **Organisation**

Les stages pourront se dérouler de façon continue ou discontinue selon un calendrier à établir de façon concertée entre l'institut d'accueil, le stagiaire et le/la responsable du mémoire.

- **Critères d'attribution**

Qualité scientifique et cohérence du dossier avec le projet professionnel de l'étudiant.e.

Le projet de mémoire de recherche devra être en adéquation avec le stage visé.

Le stage devra avoir pour finalité l'étude de fonds ou de collections ou d'archives ou plus largement, l'implication dans tout projet de développement scientifique porté par l'institution concernée.

- **Modalités d'attribution**

Les dossiers seront sélectionnés et classés par la commission d'examen des dossiers.

1. Propositions de sujets de stage

Liste adressée sur demande à l'adresse suivante :
institut-arts@univ-st-etienne.fr

1. Modalités de candidature

Dossier de candidature à adresser avant le **mardi 7 novembre 2023 minuit** à l'adresse institut-arts@univ-st-etienne.fr :

- CV
- lettre de motivation précisant le sujet de mémoire de recherche envisagé
- lettre de recommandation du/de la responsable de mémoire
- lettre d'acceptation de l'institution culturelle d'accueil

Une commission sélectionnera et classera les candidatures.

2. International research internship mobility grants

- **Objectif**

Soutien à la **mobilité sortante internationale** et encouragement à la réalisation de **stages de recherche** à l'étranger

- **Montant envisagé**

1000 euros par mois, pour une période de 1 à 4 mois

- **Critères d'éligibilité**

- Être régulièrement inscrit.e à l'UJM dans le périmètre d'éligibilité du dispositif Graduate initiative
- Avoir un dossier de candidature complet et présenter un avis du responsable de la formation
- Bénéficier de l'accord du lieu de stage
- Toute destination internationale éligible (dans le respect des recommandations de France Diplomatie)

2. International research internship mobility grants / Suite

- **Critères et modalités d'attribution**

Excellence académique ; **qualité** du projet de mémoire et **cohérence** du projet professionnel.

La **commission** d'examen des dossiers sera chargée de sélectionner et classer les candidatures.

La commission veillera également à prendre en compte les **conditions de vulnérabilité** (handicap, critères sociaux, première génération à l'université, etc.).

Cette bourse est **cumulable** avec d'autres dispositifs d'aide à la mobilité internationale (bourse régionale, bourse européenne, bourse sur critères sociaux, etc.) dans le respect des contraintes fixées par chacun d'eux.

2. International research internship mobility grants / Suite

- **Modalités d'accompagnement**

L'accompagnement de l'étudiant.e sera assuré par le/la **responsable de la formation**, l'**Institut ARTS** et le cas échéant par la **Direction des relations internationales de l'UJM**.

- **Modalités de versement de la bourse**

Un contrat de mobilité est établi avec l'étudiant.e bénéficiaire.

Les versements sont réalisés en deux fois :

- Un premier virement à hauteur de 75% après l'arrivée effective de l'étudiant.e au sein de l'établissement d'accueil, sur présentation d'un RIB et d'un contrat de mobilité signé
- Un deuxième virement de 25% à la fin du stage, sous conditions : assiduité au stage et présentation d'un rapport de stage

2. Modalités de candidature

Dossier de candidature à adresser avant le **mardi 7 novembre 2023 minuit** à l'adresse institut-arts@univ-st-etienne.fr :

- CV
- Lettre de motivation
- Avis du/de la responsable de la formation
- Lettre d'acceptation de l'institution étrangère d'accueil

Une commission sélectionnera et classera les candidatures.

Deux partenariats internationaux privilégiés :

- Transform4Europe

<https://transform4europe.eu/>



- Université d'Ottawa / Faculté des Arts

<https://www.uottawa.ca/faculte-arts/>



Calendrier 2023-2024

Etapes envisagées	Échéances proposées
Webinaire d'information des étudiant.es	Mardi 6 juin 2023 à 18h
Webinaire d'information des étudiant.es	Jeudi 19 septembre 2023 à 18h
Date limite de candidature des étudiant.es	Mardi 7 novembre 2023 minuit
Réunion de la commission d'examen des dossiers	Semaine du 20 novembre 2023

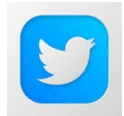
Contacts

Retrouvez toutes les informations mises à jour à l'adresse :

<https://arts.univ-st-etienne.fr/fr/sfri.html>

Contacts

Mail : institut-arts@univ-st-etienne.fr



@institut_arts



@institut_arts

Newsletter mensuelle